



TARIFS MUTUALIA 2016
Complémentaire Santé ACTIFS AGRICOLES
Contrat groupe facultatif

Cotisation mensuelle	Vivactiv 2	Vivactiv 3	Vivactiv 4
moins de 50 ans	35,50	47,86	57,89
plus de 50 ans	48,19	66,36	72,28
Enfant	20,29	25,36	27,58
Famille	82,74	109,50	122,04

Ce contrat de groupe propose une complémentaire santé à des tarifs avantageux, et laisse libre choix à l'exploitant de choisir la couverture santé qui lui convient le mieux. Ainsi, en fonction de votre âge, vous pouvez choisir entre différents niveaux de garantie: 2, 3 ou 4, mais aussi entre plusieurs options: actif seul, ou adhésion de la famille, ou encore actif + enfant.

Le contrat signé est un contrat dit « responsable ». Un contrat responsable est un label, apposé aux mutuelles santé qui répondent à certaines contraintes et niveaux de remboursement permettant de limiter les frais de santé.

En contrepartie, la fiscalité est allégée : taxe sur les assurances à 7% au lieu de 14%, et les cotisations peuvent être versées par les entreprises et donc comptabilisées dans les charges.

Résiliation : deux mois avant la fin de l'année maximum

SIÈGE SOCIAL : Zone d'activité de Sautès - Trèbes - 11878 Carcassonne Cedex 9 - Tél. 04 68 25 46 12 -
Fax : 04 68 71 05 23

ANTENNE OUEST-AUDOIS : « Loudes » - 11451 Castelnaudary Cedex- Tél. : 04 68 94 44 59 - Fax : 04 68 94 44 83
Mail : fdsea-aude@arterris.fr